

Dol de Bretagne, le 12 juillet 2022,

**Le Président de la Communauté de communes,
A Mesdames et Messieurs les conseillers(ères) communautaires,**

Madame, Monsieur, le (la) conseiller(ère) de la Communauté de communes,

J'ai l'honneur de vous convier à **la séance du Conseil communautaire**, qui aura lieu le :

**Jeudi 21 juillet 2022 à 18h30
Salle Serge GAS - Pleine-Fougères**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance précédente en date du 16 juin 2022

- 1 - Exécutif - Assemblée communautaire** – Démission de Madame Marie Madeleine WYSOCKI et installation de Madame, conseillère communautaire titulaire
- 2 – Exécutif – Assemblée communautaire** – Installation de Madame Brigitte BARBIER, conseillère communautaire suppléante, suite aux élections complémentaires à Vieux-Viel
- 3 - Exécutif – Assemblée communautaire** – Modification de la composition des commissions thématiques intercommunales
- 4 - Pôle Technique - Service Environnement** - Service Eau et Assainissement Non Collectif - Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - Approbation du Rapport annuel 2021 du Délégué VEOLIA
- 5 - Pôle Technique - Service Environnement** - Service Eau et Assainissement Non Collectif - Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - Approbation du Rapport annuel 2021 sur le Prix et la Qualité du Service
- 6 - Exécutif** – Projet de territoire – Approbation
- 7 - Pôle Enfance et Citoyenneté – Contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** - Convention Territoriale Globale – Approbation et conventionnement
- 8 - Pôle Aménagement et Développement - Service Développement économique Emploi** – Port conchylicole Le Vivier-sur-mer/Cherrueix – Adoption du règlement portuaire
- 9 - Pôle Aménagement et Développement - Service Développement économique Emploi** – Port conchylicole Le Vivier-sur-mer/Cherrueix – Adoption de critères pour l'attribution des bassins et des bâtiments
- 10 - Pôle Aménagement et Développement - Service Aménagement et cadre de vie** - Renouvellement de la convention-cadre avec l'Etablissement Public Foncier Régional sur la période 2022-2025

- 11 - Pôle Ressources – Service Finances - Budget Général - Décision modificative n°1
- 12 - Pôle Ressources – Service Finances - Budget annexe CTVOM– Décision modificative n°1
- 13 - Pôle Ressources – Service Finances - Budget annexe ZA Les Créchettes– Décision modificative n°1
- 14 - Pôle Ressources – Service Finances - Budget annexe ZA Budan– Décision modificative n°1
- 15 - Pôle Ressources – Service Finances – Budget annexe GEMAPI – Décision modificative n°1
- Pôle Ressources - Service Finances - Budget Général - Fixation des modalités de remboursement des frais de formation par les communes
- 16 - Pôle Ressources - Service Finances - Participations aux organismes, subventions aux associations et adhésion aux nouvelles structures - Association Nationale des Acteurs de la Réussite Educative (ANARE)
- 17 - Pôle Ressources - Service Ressources Humaines – Télétravail - Evolution de la Charte
- 18 - Pôle Ressources - Service Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste de technicien territorial

Pôle Ressources - Service Affaires Juridiques – Compte rendu des délégations accordées au Président et au Bureau entre le 16 avril et le 15 mai 2022

Informations et question diverses

Calendrier des instances communautaires – 2^{ème} semestre 2022

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, le (la) conseiller(ère) de la Communauté de communes, l'assurance de ma respectueuse considération.

**Le Président
Denis RAPINEL**



Le Conseil communautaire compte 41 conseillers(ères) communautaires titulaires, et 7 conseillers(ères) communautaires suppléant(e)s.

Communes	Nombre de conseillers (accord local)	Titulaires	Suppléants
Dol de Bretagne	8	Denis RAPINEL Stéphanie CHEREL Julien LEVERGNEUX Odile JOUQUAN Xavier COADIC Catherine BRIAND Jérôme DOLBOIS Isabelle QUEMENER	-
Pleine-Fougères	4	Louis THEBAULT Sylvie PIGEON Didier BRUNE Laëtitia LENFANT	-
Baguer-Morvan	3	Olivier BOURDAIS Sylvie COMMEREUC Gilles LEBRET	-
Baguer-Pican	3	Sylvie DUGUEPEROUX David GUILLOUX Eliane MASSON	-
Epiniac	2	Sylvie RAME-PRUNEAUX Jean-Louis DESPRES	-
Roz-Landrieux	2	François MAINSARD Marie-José CAILLET	-
Cherrueix	2	Jean-Michel TAILLEBOIS Marie-Madeleine WYSOCKI	-
Mont-Dol	2	Marie-Elisabeth SOLIER Didier ROBINARD	-
La Boussac	2	Christine FAUVEL David VIGOUR	-
Saint-Broladre	2	Jean-François GOBICHON Delphine COLUSSI	-
Le Vivier-sur-Mer	2	Clarisse BARATAUD Arnaud VETTIER	-
Roz-sur-Couesnon	2	Christophe FAMBON Marie-Jeanne HENRI	-
Sougeal	1	Rémi CHAPDELAINÉ	Amyra DURET
Trans-la-Forêt	1	Janine LEJANVRE	Elisabeth BOURDIN
Sains	1	Nicolas BATHÉLLIER	Jean-Marie TASSEL
Saint-Marcen	1	Louis LEPORT	Xavier LEBRET
Broualan	1	André DAVY	Stéphane CHAPRON
Saint-Georges-de-Gréhaigne	1	Jean-Pierre HERY	Jean-Pierre ROUXEL
Vieux-Viel	1	Gérard DUFEU	Brigitte BARBIER



Pour les communes de moins de 1 000 habitants, le maire est seul(e) conseiller(ère) communautaire, et son (sa) suppléant(e) est le (la) 1^{er} adjoint(e). Ordre du tableau.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers(ères) communautaires ne disposent pas de suppléant(e)s. Dans ce cas, en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à donner une procuracion de vote à un(e) autre conseiller(ère) communautaire titulaire de votre choix.

Merci de prévenir les services de la Communauté de communes (02.99.80.90.57) de cette procuracion avant le déroulement de la séance.

PROCURACION DE VOTE

Je soussigné(e).....

Agissant en qualité de conseiller(ère) communautaire titulaire,

Empêché(e) d'assister à la réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel

qui se tiendra le.....

à

Donne pouvoir pour me représenter et émettre tout vote en mon nom à :

....., conseiller(ère) communautaire titulaire.

Fait à,

le.....

Signature